

RAPPEL DE PRODUIT

FROMAGES DE BREBIS

Fromages de brebis

Alimentation / Lait et produits laitiers

Fromages de brebis

Marque : **Fromages de brebis**

Modèle ou référence : **Crottins**

- **Lot 97 du 07/04/2023**

Date de commercialisation : 12/04/2023

Date de fin de commercialisation : 17/04/2023

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Zone géographique de vente : **à la ferme**

Distributeurs : **Marché de Loches, Marché de Courçay, Marché de St hippolyte**



Publication du : 28/04/2023

Motif du rappel : **Présence de Salmonelle**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

